



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

COMMUNIQUÉ POUR LES MEDIAS

21 novembre 2016

Des outils pour saisir les enjeux du développement vers l'intérieur

(IVS).- La révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) a changé la philosophie dans ce domaine depuis le 1^{er} mai 2014 : densification, construction vers l'intérieur et requalification sont devenus les maîtres-mots en matière de développement. Les Cantons de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais présentent aujourd'hui un guide et une exposition, à l'attention des communes et du grand public, afin d'accompagner ce changement de paradigme.

Un guide et une exposition pour 32 projets exemplaires

La démarche engagée par les trois cantons partenaires a permis de relever treize enjeux liés aux projets de densification et de rassembler 32 réalisations exemplaires. Ces enjeux sont présentés de manière simple et regroupés en quatre grandes thématiques. Richement illustrés et expliqués, les 32 exemples sélectionnés pour cet ouvrage présentent des constructions récemment réalisées en Suisse. À l'aide du guide et de l'exposition « Les enjeux du développement vers l'intérieur », les Cantons de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais ambitionnent d'accompagner les promoteurs, propriétaires, communes, cantons, architectes ou encore les coopératives d'habitants dans leurs projets de développement.

Densifier pour mieux vivre ensemble

La démarche concerne toutes les actrices et tous les acteurs actifs en matière d'urbanisme. Plutôt que de s'étendre davantage, nos villages et nos villes doivent se développer vers l'intérieur du bâti urbain, c'est-à-dire se densifier. Mais densifier, ce n'est pas élever des tours disproportionnées et mal intégrées dans leur environnement : c'est surtout rénover des bâtiments existants, valoriser des quartiers ou requalifier des espaces déjà construits. À la lumière des projets réalisés, la densification n'apparaît alors plus comme une contrainte, mais comme une fantastique opportunité de mieux vivre ensemble.

Prochains rendez-vous dans les cantons

Afin de sensibiliser les intervenantes et intervenants du terrain, l'exposition « Les enjeux du développement vers l'intérieur » sera présentée dans les trois cantons.

Premières dates : à partir de janvier 2017 dans le Canton de Fribourg (www.fr.ch/seca), à partir de janvier 2017 dans le Canton du Valais (www.vs.ch/sdt) et à partir de mars 2017 dans le Canton de Neuchâtel (www.ne.ch/autorites/DDTE/SCAT).

Personnes de contact :

FR : Maurice Ropraz, conseiller d'État, directeur de l'aménagement, de



l'environnement et des constructions, tél +41 26 305 36 04 ;

Giancarla Papi, Présidente de la Conférence suisse des aménagistes cantonaux et Cheffe du Service des constructions et de l'aménagement, canton de Fribourg, T +41 26 305 36 17

NE : Laurent Favre, conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement ;

Dominique Bourquin, Chef du Service de l'aménagement du territoire, canton de Neuchâtel, T +41 32 899 67 40

VS : Jean-Michel Cina, conseiller d'État, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire. +41 27 606 23 00

Damian Jerjen, Chef du Service du développement territorial, canton du Valais T +41 27 606 32 55